

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2022/04/29/2022032041/justel>

Dossier numéro : 2022-04-29/06

Titre

29 AVRIL 2022. - Décret portant assentiment au traité relatif à la reconnaissance automatique des diplômes dans l'enseignement supérieur, fait à Bruxelles le 14 septembre 2021

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 10-06-2022 page : 50196

Entrée en vigueur : 20-06-2022

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). Le présent décret règle une matière communautaire.

[Art. 2](#). Le traité relatif à la reconnaissance automatique des diplômes dans l'enseignement supérieur, fait à Bruxelles le 14 septembre 2021, sortira son plein et entier effet.